A Toulouse, le

Madame, Monsieur,

**Je soussigné.e** , **né.e le**

**conteste la décision de la MDPH 31** jointe à ce courrier (joindre si possible une copie de la décision afin que la demande de RAPO soit bien claire).

**Je souhaite faire un recours administratif préalable obligatoire** **(RAPO)** pour que ma demande initiale soit évaluée à nouveau.

**Je ne suis pas d’accord avec \***:

[ ]  **L’attribution d’un droit** : la MDPH 31 m’a accordé un droit, mais le plan d’aide ne correspond pas parfaitement à mon besoin ou à celui de la personne que je représente.

*Exemple : vous n’êtes pas satisfait.e du nombre d’heures d’aide humaine proposées (PCH), de la modalité de prise en charge en établissement médico-social, que votre enfant ait une AESH mutualisée et non pas individuelle etc.*

[ ]  **Le rejet d’une demande**: je remets en cause la décision qui a rejeté ma demande (d’AAH, d’AEEH, de PCH, de carte CMI…)

*Exemple : vous avez demandé l’AAH et il a été décidé que vous n’y avez pas droit étant donné votre situation.*

[ ]  **La clôture d’un droit** : je remets en cause la décision de ne plus m’attribuer un droit ou une prestation qui m’était attribué avant.

*Exemple : vous avez demandé le renouvellement de votre AAH. Il a été décidé que vous n'y avez plus droit et vous en avez été informé.e. Vous ne comprenez pas cette décision.*

[ ]  **La non attribution supplémentaire** : je souhaite un droit précis, mais je ne l’ai pas forcément bien indiqué dans ma demande initiale. Dans ce cas, précisez ce droit :

*Exemple : la CDAPH a pris une décision suite à votre demande, qui ne mentionne pas l’AAH. Vous pensez que c’est un oubli. Vous ne comprenez pas, car vous vouliez avoir l’AAH et n’avez pas eu de réponse sur ce point. Probablement, vous n’avez pas exprimé votre souhait d’avoir l’AAH. En faisant un RAPO, vous exprimez votre souhait que la MDPH 31 se prononce sur votre droit à avoir l’AAH.*

Je vous remercie de l’attention que vous porterez à ma demande.

**SIGNATURE (signez ce document)**

**\*** (il n’est obligatoire de cocher une croix // une ou plusieurs croix peuvent être cochées).